



Conseil d'Administration Réunion du Mercredi 03 Juillet 2024

Le Président **Loreto GUAGLIARDI** ouvre la séance à 18h30.

Présents : Mmes **BIDORET - DANTHEZ - DUCHENE-GONZALEZ - JACQUET** - MM. **BARBARO - CHEVALIER - DUMAS - ESCALLE - GUAGLIARDI P. - LESCAIL - LUMALE - ROSELIER - VIELLE**

Assiste : M. **COURROUYAN** (Directeur Administratif et Financier)

Excusé : M. **STINAT**

Election du nouveau Conseil d'Administration

↳ **Installation par le doyen d'âge, Patrick GUAGLIARDI**

Patrick GUAGLIARDI, doyen d'âge et Président Délégué du nouveau Conseil d'Administration, souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres élus et ouvre la séance.

↳ **Procès-verbal de dépouillement du vote électronique de l'AG Elective**

Le Conseil d'Administration prend connaissance du procès-verbal de dépouillement du vote électronique de l'Assemblée Générale Elective du 27-28 Juin 2024, qui fait état de 48 clubs votants sur 59 inscrits, pour le résultat suivant :

Pour la liste « unis pour réussir » : 152 voix

Vote blanc : 26 voix

Ce procès-verbal de dépouillement, validé par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, sera diffusé aux clubs pour information. Des remerciements sont adressés à la société KERCIA, en charge de la gestion de ce vote électronique.



↳ Mot d'accueil du Président et répartition des responsabilités

Le Président félicite bien vivement tous les nouveaux membres élus pour ce mandat 2024/2028, tout en remerciant les membres sortants. Il dresse la feuille de route pour les 4 ans à venir, en rappelant les attributions de chaque membre.

↳ Délégation de signatures

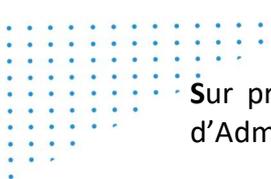
Le Président donne lecture du règlement intérieur du District des Landes qui fixe les conditions de délégation de signatures dans le domaine financier :

- Jusqu'à mille cinq cents euros (1500€) sous la signature du Président ou du Président délégué, du 1er Vice-Président ou du Directeur.
- Au-dessus de mille cinq cents euros (1500€) sous deux signatures conjointes prises parmi celles du Président, du Président délégué, du 1er Vice-Président et du Directeur
- Au-dessus de dix mille euros (10 000€) sous trois signatures conjointes prises parmi celles énumérées ci-dessus

↳ Délégation donnée au Président en matière de représentation du District des Landes de Football

La procédure qui permet au Conseil d'Administration de se porter appel principal ou incident dans un dossier traité par la Commission de Discipline doit être mise à jour suite à l'élection du 27-28 Juin 2024. A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration adopte le texte suivant :

« Le Conseil d'Administration du District des Landes de Football, rappelé les dispositions des articles 3.4.1.1. et 3.4.1.3 du règlement disciplinaire annexé aux règlements généraux de la FFF, désigne le Président Loreto GUAGLIARDI et le 1er Vice-Président Didier LUMALE, pour faire tout appel, principal et incident, des décisions de la commission départementale de discipline. De même, ils sont également désignés pour approuver ou rejeter les conciliations reçues du Comité National Olympique et Sportif Français".



↳ Présidence des commissions statutaires

Sur proposition du Président, et après acceptation des personnes intéressées, le Conseil d'Administration valide les Président(e)s des commissions statutaires :

- Commission d'Appel : **Claude AUGÉY**
- Commission de l'Arbitrage : **Elodie LOPES**
- Commission de Discipline : **Jean-François JOUANDET**
- Commission des Litiges et Contentieux : **Jean-Claude BRASSIER**



Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration décide de la nomination des personnes suivantes au sein d'une commission départementale :

- Mme Laurence AUBERTIN : membre du Pôle Événementiel.
- M. Olivier ROUAULT : membre de la Commission départementale d'Appel

Le Conseil d'Administration remercie Madame Laurence AUBERTIN et Monsieur Olivier ROUAULT et leur souhaite la bienvenue au sein des commissions départementales.

La composition complète des commissions départementales pour la saison 2024/2025 sera présentée pour validation lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration du 16 Septembre 2024. Jusqu'à cette date-là, les commissions statutaires de la saison 2023/2024 sont prolongées.

Informations générales et dossiers en cours

↳ Homologation du procès-verbal de la réunion du 11 Juin 2024

Le Conseil d'Administration prend connaissance du procès-verbal de la réunion du 11 Juin 2024. Sans observation, ce procès-verbal est homologué et sera diffusé sur le site internet.

↳ Elections dans les Districts de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration des résultats des élections dans les Districts de la Nouvelle-Aquitaine. Des félicitations sont adressées aux nouveaux élus : Jean-François SELLE (District de la Charente), Jonathan BLONDY (District de la Dordogne), Alain ROUGER (District des Deux-Sèvres) et Michel LACOUE-NEGRE (District des Pyrénées-Atlantiques). Des félicitations pour leur réélection sont également adressées à Jean-François BONNET (District de la Corrèze), Serge AUBLANC (District de la Creuse), Alexandre GOUGNARD (District de la Gironde) et Sylvain MICHELET (District du Lot et Garonne).

↳ Suite du dossier de signalement concernant les agissements supposés d'un éducateur/dirigeant de club de football landais.

À la suite de l'information donnée lors de la dernière réunion du 11 Juin dernier et après avis du conseiller juridique du District des Landes de football, le Président informe les membres du Conseil d'Administration qu'il a récemment procédé à un signalement auprès du Procureur de la République. En interne, le dossier concerné est en cours d'instruction disciplinaire.



↳ Réclamation du club du FC Roquefort St Justin

Le Président donne lecture d'un courriel du club du FC Roquefort St Justin qui conteste la parution des montées et descentes validées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 11 Juin dernier et demande son maintien en Seniors Départemental 1, arguant du fait que la dernière rencontre du FC BORN dans son championnat de R3 n'a pas été disputée suivant la réglementation en cours. Le Conseil d'Administration prend bonne note de cette réclamation, le Président indiquant qu'il suit ce dossier avec beaucoup d'attention, mais précise que toute révision de sa décision du 11 Juin dernier ne pourra éventuellement intervenir qu'après communication de la décision de la commission fédérale d'appel saisie par le FC BORN. En tout état de cause, le Conseil d'Administration rappelle qu'il n'est pas prévu l'instauration d'une poule à 14 clubs en Seniors Départemental 1 pour la saison 2024/2025.

↳ Demande de dérogation du club du SA Saint-Sever

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la demande de dérogation présentée par le club du SA Saint-Sever pour l'utilisation de son terrain annexe 6, classé en catégorie 7, dans le cadre des compétitions départementales jusqu'au 31 Décembre 2024 en raison de l'indisponibilité de son terrain d'honneur. Après avoir entendu les explications complémentaires de son Président, le Conseil d'Administration décide d'accorder la dérogation sollicitée pour les seules compétitions départementales pour la période du 01 Août au 31 Décembre 2024 sous réserve que le club soit en mesure de sécuriser la traversée de l'avenue René Crabos au passage des joueurs et officiels. La section départementale des délégués désignera un délégué sur chaque rencontre de Seniors Départemental 1 dans la période considérée pour s'assurer que toutes les mesures de sécurité soient bien prises par le club recevant.

↳ Demande d'aide exceptionnelle présentée par la municipalité de St Vincent de Paul

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration de la réception d'un courrier de Monsieur le Maire de St-Vincent de Paul qui sollicite une aide exceptionnelle dans le cadre de travaux importants de remise en état des vestiaires du stade municipal utilisé par les licenciés du Pouy FC. Le Président indique avoir reçu le DGS de la mairie de St Vincent de Paul avec le Directeur administratif et financier. Sur présentation des plans des travaux, il est acté que le FAF ne pourra pas intervenir sur ce dossier, les travaux ne permettant pas un classement du terrain en catégorie supérieure.

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration décide d'octroyer une aide exceptionnelle de 5 000 €, sur fonds propres. Cette aide sera versée sur la production d'un état des factures acquittées à produire à l'issue des travaux.



Sur proposition de Didier LUMALE, 1^{er} vice-président en charge des finances, le Conseil d'Administration décide de la constitution d'une procédure réglementaire pour l'intervention du District des Landes de football dans des dossiers d'accompagnement exceptionnel présentés par les clubs. La Commission des Statuts et Règlements sera saisie.

Pôle des Activités Sportives

↳ Délégation du Conseil d'Administration

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration donne délégation au Pôle des Activités Sportives pour établir les dossiers suivants, saison 2024/2025 :

- Calendrier général Seniors
- Calendrier général du football d'animation
- Composition des poules des championnats Seniors D1, D2 et D3

Le Pôle des Activités Sportives sera réuni dans les prochains jours sous la présidence de Nathalie DANTHEZ.

Pôle de gestion

↳ Projet de comptes de la saison 2023/2024

Jérôme COURROUYAN, Directeur administratif et financier, donne les grandes lignes du projet de comptes, saison 2023/2024, arrêté au 30 Juin 2024. Dans cette saison exceptionnelle notamment liée au 90^{ème} anniversaire du Comité, il indique une bonne maîtrise générale du budget prévisionnel tant en dépenses qu'en recettes.

Compte tenu d'une reprise importante pour risques et charges au 30 Juin 2024, le résultat final de l'exercice 2023/2024 affichera un solde largement excédentaire. Une présentation détaillée sera faite lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration en présence du cabinet comptable In Extenso.

↳ Projet de budget prévisionnel de la saison 2024/2025

Jérôme COURROUYAN, Directeur administratif et financier, indique les premiers éléments du budget prévisionnel de la saison 2024/2025.

Ce budget tient compte notamment de l'embauche d'un nouvel agent de développement au 01 Septembre 2024. Le budget final 2024/2025, affiché à l'équilibre, sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.



Centre départemental

↳ **Renouvellement du système de chauffage/climatisation du Centre départemental**

Le Président évoque des problèmes récurrents dans le système de chauffage / climatisation de l'espace administratif du Centre départemental qui ont déjà engendré des coûts très importants de maintenance. Il présente un nouveau système par cassette autonome positionnée dans chaque espace de travail et au niveau du hall d'entrée. Ce système aura de plus l'avantage de s'inscrire dans la politique de préservation des coûts énergétiques poursuivie par le Comité départemental. Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, valide la dépense envisagée d'un montant de 80 000 € TTC.

↳ **Demande de prêt auprès du Crédit Agricole**

Après avoir validé le dossier de renouvellement du système de chauffage/climatisation, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, autorise l'engagement d'un prêt du montant des travaux, soit 80 000 €, auprès de notre établissement bancaire du Crédit Agricole.

Le Président a délégué au Conseil d'Administration pour la signature des documents concernés.

↳ **Autres travaux à prévoir**

Le Président indique que plusieurs travaux sont également à prévoir dans les prochains mois. Il convient notamment de renouveler le mobilier de bureau (tables, chaises) de la salle Chalosse qui sert principalement aux formations extérieures. L'achat d'un nouveau vidéoprojecteur et l'insonorisation de la nouvelle salle de formation Tursan sont également envisagés. Ces travaux et achats pourront être engagés sur avis favorable de la Commission des Finances

↳ **Contrat de location des gîtes Cap Landes avec la Croix Rouge**

Le Président indique avoir reçu le directeur de l'antenne locale de la Croix Rouge pour évoquer le contrat de location des gîtes Cap Landes, dont le bail actuel arrive à échéance au 31 Décembre 2024. Il se félicite de l'accord conclu avec la Croix Rouge pour une reconduction du bail actuel pour une durée de 3 ans, jusqu'au 31 Décembre 2027. Le renouvellement du contrat de location fera l'objet d'une nouvelle signature avant la fin de l'année.

Dossier du personnel

↳ **Compte-rendu des entretiens professionnels**



Le Président donne un compte rendu des entretiens professionnels qui se sont déroulés le 18 Juin dernier, en présence du Président Délégué et du Directeur administratif et financier. Il signale la bonne tenue de ces entretiens qui n'ont pas révélé de problèmes particuliers et remercie l'ensemble des personnels salariés pour leur engagement et leur professionnalisme dans cette saison riche en événements.

↳ Prime exceptionnelle dans le cadre du dispositif « Prime de Partage de la Valeur »

En remerciement du travail effectué durant cette saison riche en événements et sur proposition du Président, le Conseil d'Administration décide d'activer la « Prime de Partage de la Valeur » - anciennement « Loi Macron » - pour l'ensemble du personnel, à travers une prime exceptionnelle qui sera versée sur le bulletin de salaire du mois de Juin 2024.

Au nom de l'ensemble du personnel, le Directeur administratif et financier remercie les membres du Conseil d'Administration pour ce geste de reconnaissance du travail accompli.

↳ Projet d'embauche d'un agent de développement au du 01 Septembre 2024

Afin de renforcer l'équipe administrative, le Président indique que le projet d'embauche d'un agent de développement polyvalent à compter du 01 Septembre 2024 est entré dans la phase de l'appel à candidature jusqu'au 12 Juillet 2024. Les candidat(e)s retenu(e)s seront auditionné(e)s dans la journée du Lundi 22 Juillet 2024.

↳ Recrutement d'un alternant pour le service communication

Afin de soutenir l'activité du service communication, le Président indique qu'un nouvel alternant sera recruté à la rentrée 2024. A ce jour, plus de 20 candidatures ont déjà été enregistrées. En fonction du résultat financier, il n'est pas exclu qu'un 2^{ème} alternant soit recruté. Les candidat(e)s retenu(e)s seront auditionné(e)s dans la journée du Lundi 22 Juillet 2024.

Calendrier événementiel

Le Président indique les prochaines représentations du District à venir sur les Assemblées ou anniversaires de clubs :

- Vendredi 05 juillet 2024 à 19h : AG du FC Doazit
- Vendredi 05 juillet 2024 à 20h : AG de Oeyreluy ESP
- Samedi 06 juillet 2024 à 10h au Centre départemental : AG Elective de l'AEF Landes – représentation par le Président

- 
- Samedi 06 juillet 2024 à 16h : 50ème anniversaire du Peyrehorade Sports – représentation par le Président

Il donne ensuite les premières dates importantes de ce début de saison 2024/2025 :

- Lundi 08 Juillet 2024 : séminaire Equipe Technique Départementale + élus référents
- Lundi 16 Septembre 2024 à 18h45 : Conseil d'Administration
- Samedi 05 Octobre 2024 à 9h30 à Tartas (salle polyvalente) : AG extraordinaire, ordinaire et financière du District des Landes

Le Président précise enfin qu'il souhaite inviter à la fin de l'été au Centre départemental du football les nouveaux dirigeant(e)s de clubs (Président, Secrétaire, Trésorier) .

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h.

Prochaine réunion : Lundi 16 Septembre 2024.

Vu le Président, **Loreto GUAGLIARDI**

Vu la Secrétaire Générale, **Chloé BIDORET**

